



fil infos

campements
illicites
résorption des
bidonvilles

n°26

Le fil infos « campements illicites / résorption des bidonvilles » rend compte des actions de la Dihal en matière d'anticipation et d'accompagnement des démantèlements de campements illicites et de résorption des bidonvilles. Il donne plus largement des informations sur l'actualité dans ce domaine. Il est adressé aux correspondants départementaux de la Dihal et à ses partenaires. Pour vous abonner, vous désabonner, ou envoyer vos contributions sur les initiatives menées dans vos territoires, écrivez-nous à l'adresse: pointcontact.campements@developpement-durable.gov.fr



A la une

Attribution des crédits « DIHAL » 2017 : priorité donnée à l'implication des collectivités locales

Depuis 2012, en plus des moyens mobilisés dans le cadre du droit commun (notamment les nuitées d'hébergement), une enveloppe nationale annuelle de crédits (3 millions d'euros, en 2017), est consacrée spécifiquement au soutien d'actions de résorption des campements illicites. Le suivi de ces actions et l'examen des demandes de financement provenant des préfectures, sont assurés par la Dihal en lien étroit avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Du 23 janvier au 5 avril, la Dihal a procédé au cycle annuel d'échanges avec les départements concernés. 16 visioconférences et deux déplacements dans les territoires ont été conduits.

Concernant le suivi des actions soutenues en 2016, le cycle d'échanges avec les territoires a permis de confirmer la poursuite des dynamiques engagées en application de la circulaire du 26 août 2012, et de faire globalement état de résultats positifs en termes d'insertion et d'accès aux droits.

Au total, selon un bilan encore partiel et provisoire, grâce aux actions soutenues en 2016, **plus de**

3 500 personnes ont pu accéder à un logement ou un hébergement, plus de 1 700 enfants ont été scolarisés et plus de 700 personnes ont accédé à un emploi.

Il apparaît en outre que certains territoires sont engagés dans une action globale, partenariale et pluriannuelle visant à la résorption des bidonvilles et campements illicites. Parmi ces territoires, certains sont parvenus à **une résorption complète, à l'image de Strasbourg ou Maxéville en Meurthe-et-Moselle.**

(Suite page 2)



Source : Dihal

Pour atteindre cet objectif, l'engagement des collectivités locales et la qualité ainsi que l'envergure de leur partenariat avec l'Etat sont des éléments clefs comme cela a pu être constaté notamment à Strasbourg, Toulouse, Nantes, Dijon ou Metz. Suite à ces échanges, la Dihal a proposé une répartition des crédits 2017 dédiés à l'anticipation et à l'accompagnement des campements illicites et à la résorption des bidonvilles. Pour cette année, une attention particulière a été apportée non seulement

aux résultats obtenus en 2016 et au nombre de personnes vivant en campements et bidonvilles, mais aussi et surtout à **l'existence ou non d'une stratégie partenariale impliquant les collectivités locales**. En effet, une gestion dynamique de ces crédits a été privilégiée afin qu'ils jouent pleinement leur rôle d'effet de levier et de catalyseur. C'est pourquoi un soutien clair a été apporté aux territoires où une stratégie locale avec les collectivités territoriales était observée.



Dans les territoires

Reconduction de la MOUS de Strasbourg pour prolonger l'accompagnement des familles issues des campements

Le 7 avril dernier avait lieu à Strasbourg un comité de pilotage de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) relative aux bidonvilles. Cette MOUS a permis à la ville de Strasbourg d'annoncer en novembre 2016 la fin des bidonvilles sur son territoire. Une nouvelle feuille de route est proposée pour 2017, notamment pour apporter une solution aux familles qui sont encore logées dans les espaces d'insertion de la Ville de Strasbourg, et permettre aux familles qui souhaitent retourner en Roumanie de le faire.



Source : Métropole de Strasbourg

Portraits issus du bilan de la MOUS de Strasbourg

A voir : un documentaire sur la résorption des bidonvilles à Strasbourg: « pourquoi ne seraient-ils pas intégrables ? » <https://www.youtube.com/watch?v=c0bGK4aOO14>



Actus Dihal

Formation à l'animation d'ateliers d'apprentissage du français à l'attention des parents

Le 31 mai prochain, la DIHAL organise une journée de formation à l'animation d'ateliers d'apprentissage du français construits autour de la parentalité. Cette journée s'adresse **aux professionnels et bénévoles qui assurent des cours de français auprès des**

publics adultes vivant en bidonvilles. Un outil d'inscription en ligne est disponible.

Pour s'inscrire : <https://www.inscription-facile.com/form/jvTvouoqJJyfve0x8vle>

Constitution des groupes de travail sur « les unions précoces » dans les bidonvilles

A la suite de la réunion du 8 mars autour de la présentation de deux rapports sur la question des mises en couples précoces au sein des populations vivant en bidonvilles (cf. Fil infos n°25), la DIHAL organise 3 groupes de travail thématiques aux dates suivantes :

- **18 mai** : groupe «**protection de l'enfance**» (informer et sensibiliser les professionnels dans les services départementaux et municipaux et renforcer le traitement des informations préoccupantes).

- **16 mai** : groupe «**prévention et information en direction des jeunes et de leurs parents**».
- **23 mai** : groupe «**formation des professionnels**» (PJJ, police, assistants sociaux, éducateurs).

Ces groupes réunissent experts et professionnels dans le respect de la diversité des acteurs (collectivités, Etat, opérateurs, associations).

Arrivée d'Alexandre Viscontini, conseiller travail et emploi

Alexandre Viscontini a pris ses fonctions à la Dihal le 10 avril 2017, comme conseiller sur les questions de travail et d'emploi. A ce titre, il participera aux travaux du pôle "campements illicites et bidonvilles", notamment en lien avec la DGEFP, les DIRRECTE, (projet Opcalia et insertion par l'activité économique), en appui aux acteurs de terrain.

Publication du rapport d'activités 2015-2016 de la DIHAL

La DIHAL a publié un rapport d'activité 2015-2016, qui fait un bilan des résultats obtenus les années précédentes sur l'ensemble des missions de la DIHAL.

[Consulter la brochure rapport d'activité](#)

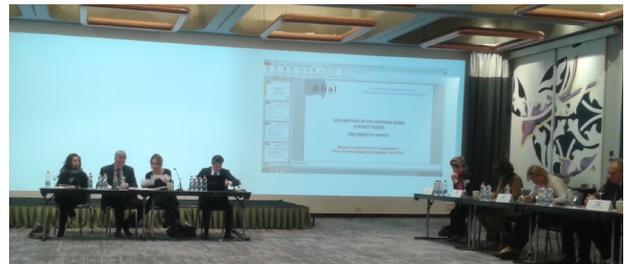


Europe / International

11^{ème} réunion des points de contacts organisée par la Commission européenne

Les 23 et 24 mars avait lieu à Bruxelles la 11^{ème} réunion des points de contacts nationaux du cadre européen d'inclusion des « Roms », organisée par la Commission Européenne à Bruxelles. Cette réunion présidée par le **nouveau chef d'unité, Szabolcs Schmidt**, avait pour ordre du jour un bilan d'étape du cadre d'inclusion des Roms à mi-parcours, et une **réflexion sur les évolutions de ce cadre après 2020**. Cette réunion a été l'occasion pour la DIHAL de présenter à ses partenaires la position de la France en ce qui concerne l'inclusion des "Roms", notamment le fait que l'Etat français ne peut pas réaliser de statistiques ethniques, ni mettre en place des politiques publiques sur la base de critères ethniques. Cependant, la France souhaite poursuivre le dialogue fructueux qui s'est installé

avec ses partenaires européens et la Commission européenne en expliquant qu'il est possible de promouvoir des politiques en faveur de l'intégration de populations très marginalisées, notamment celles qui vivent dans des bidonvilles. Elle appelle en outre à privilégier un **cadre commun portant clairement sur les populations européennes marginalisées et migrantes**.



La Dihal présente la position française à la réunion des points de contacts

Source : Dihal

La 4^{ème} réunion du CAHROM sur le projet de recommandation pour l'amélioration de l'accès des Roms et des Gens du Voyage à la justice en Europe

La 4^{ème} réunion du groupe de travail des membres du CAHROM (Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux roms et aux Gens du voyage) sur l'amélioration de l'accès des Roms et des Gens du Voyage à la justice en Europe s'est déroulée à Paris le 10 avril. Le processus d'élaboration de cette recommandation a été engagé en 2016 afin de lutter contre l'antitsiganisme et les discriminations directes ou indirectes notamment dans l'accès à la

justice en Europe. Cette réunion a été une occasion de finaliser le projet en tenant compte des derniers commentaires et propositions de la part des Etats membres du Conseil de l'Europe notamment l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas ou encore la Grèce. Ce projet de Recommandation devrait être validé dans la prochaine réunion du CAHROM en mai à Prague.

Bilan du programme opérationnel ROMED

Le séminaire bilan du programme opérationnel ROMED co-piloté par Conseil de l'Europe et Commission européenne s'est tenu le 28 mars à Bruxelles. Y ont participé des parlementaires, des membres de la Commission et du Conseil, des représentants des Etats-membres, des équipes nationales ROMED, des médiateurs Roms.

De 2011 à 2017, le programme a permis de former environ 1500 médiateurs dans 22 pays et 500 municipalités.

Bilan détaillé téléchargeable (en anglais uniquement à ce jour) à l'adresse : <http://coe-romed.org/content/resource-3441>



Réseaux / partenariats

Rencontre avec la « Voix des Roms »

La DIHAL a reçu le 3 avril Diane Brossard, de l'association « La voix des Roms », qui a sollicité un entretien pour présenter le travail de l'association qui se compose de trois pôles : un pôle d'assistance

juridique aux Roms, un pôle d'actions de terrains et un pôle d'analyse, qui se propose de produire des études sur des cas particuliers.

Echange informel avec la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH)

La DIHAL a participé le 31 mars avec une délégation de plusieurs administrations à une audition informelle devant la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) sur les recommandations du comité des droits

économiques, sociaux et culturels (CDESC). La DIHAL a pu répondre aux différentes interrogations et recommandations du comité DESC concernant les évacuations des bidonvilles et l'évaluation de la circulaire interministérielle du 26 août 2012.



Sans commentaires... et sous toutes réserves Revue des sujets relayés sur internet et dans la presse

Racisme anti-Roms dénoncé dans le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a publié son rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Ce rapport souligne que l'indice de tolérance ne recule pas en France depuis 2014 (autrement dit les préjugés en France sont en baisse). Cette étude fait un focus sur le racisme anti-Roms et indique que les personnes considérant que les Roms ne veulent pas s'intégrer en France est passé de 77% en 2014 à 54,3% en 2016.

[Consulter « les essentiels » du rapport CNCDH 2017](#)

Une alliance européenne de lutte contre l'antigypsisme

Les associations qui le souhaitent peuvent faire partie de « l'alliance contre l'antigypsisme » afin de lutter contre le racisme anti-Roms.

www.antigypsism.eu

Le dispositif I2E de Lyon sur France 3

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/st-genis-ollieres-vie-du-village-insertion-1224473.html>



Médiation scolaire : les fonctions multiples de la médiation scolaire

La Fédération des associations pour l'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes en difficulté (FASET) a publié une série de vidéos sur la thématique « Parcours sur la médiation scolaire et sociale ». Consulter le 1er épisode sur médiation scolaire auprès des Roms - Ce qu'est la médiation.

<https://www.youtube.com/watch?v=IGPz9CxePhg>